

COVID-19 - AVIS DU HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU 16 MAI 2021

Symptômes cliniques persistants et recommandations de prise en charge

Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) a été saisi par la Direction générale de la Santé en juin 2020, afin d'apporter aux professionnels de la santé une évaluation et une conduite à tenir face aux symptômes persistant après une Covid-19 ou aux séquelles de cette infection au regard des données scientifiques disponibles. En effet, depuis le début de la pandémie, des manifestations liées ou non à une infection guérie sont décrites et posent la question de leur physio-pathogénie. A ce titre, un avis du HCSP relatif aux symptômes cliniques persistant au décours d'une Covid-19 a été rendu public le 16 mai 2021. Pour le construire, le HCSP s'est appuyé sur l'audition de spécialistes et de coordonnateurs de cohortes de patients, ainsi que sur l'étude approfondie de la littérature disponible.

La publication liste les symptômes persistants pouvant être observés à la suite d'une infection par le SARS-CoV-2. Elle s'attache à objectiver l'existence de séquelles post-infectieuses ou de manifestations cliniques persistantes à moyen ou long terme chez les patients ayant présenté une infection à la Covid-19, à les décrire et à évaluer leur prévalence, à identifier d'autres facteurs prédictifs, et à décrire leur cinétique d'apparition et leur durée. L'avis rappelle que les symptômes les plus fréquemment identifiés sont des symptômes généraux, mais également cardio-respiratoires, ORL, neurologiques ou encore psychologiques. Bien qu'il puisse exister des symptômes persistants chez les personnes ayant présenté des formes de Covid-19 paucisymptomatiques, les variables qui semblent déterminer la présence et le nombre de symptômes persistants après un épisode aigu de la maladie sont la sévérité de l'atteinte initiale et le nombre de symptômes initiaux.

Le HCSP émet également, dans cet avis, des recommandations relatives à la prise en charge, pharmacologique ou non, de patients présentant des symptômes persistants à la suite d'une infection au SARS-CoV-2 et visant à les prévenir ou à en contrôler l'évolution :

Concernant l'organisation de la prise en charge

- ▶ l'identification de structures pluridisciplinaires permettant la prise en charge et intégrant ces personnes à des procédures de recherche ;
- ▶ la facilitation d'accès à ces structures en lien avec les praticiens prenant en charge ces patients ;

Concernant la prise en charge des patients

- ▶ l'intégration, selon les besoins, aux consultations multidisciplinaires d'une évaluation appropriée à la

recherche de dysautonomie, de désadaptation à l'effort, de complications respiratoires, cardiaques, de sarcopénie, de troubles neuropsychiques et de l'état nutritionnel, en particulier pour les populations les plus âgées et/ou en post-réanimation ;

- ▶ la mise en place de programmes de réadaptation cardio-respiratoire, de rééducation à visée de renforcement musculaire, de rééducation olfactive, de correction des troubles nutritionnels, de thérapie cognitivo-comportementale (TCC)... ;
- ▶ la prise en charge psychologique de tout patient atteint de Covid-19 qui le nécessiterait, et éventuellement de son entourage.

Par ailleurs, le HCSP invite à un renforcement de la coordination des programmes de recherche, à la poursuite coordonnée des cohortes prospectives nationales, en lien éventuel avec celles menées au niveau européen, ayant inclus de manière systématique et prospective les patients suivis au décours d'une Covid-19, de même qu'à la collecte et au partage des données à travers une base nationale centralisée.

Elaborées à partir des données et ressources disponibles à la date de publication de cet avis, les recommandations du HCSP pourront être amenées à évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.

Pour en savoir plus : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1037>. ■

